



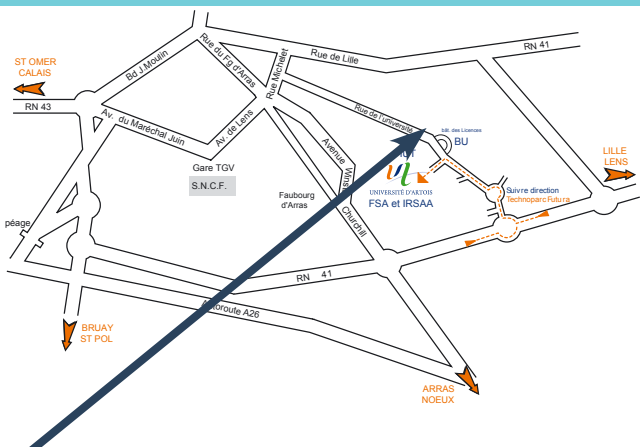
**NOUS CONTACTER
& NOUS TROUVER !**



vieetudiante@univ-artois.fr
et
adeiartois@gmail.com



**GRUPE : étudiants internationaux
de l'université d'Artois**
PAGE : ADEIA



BÂT. ROBERT HAZEBROUCK - 62400 Béthune



À NE PAS MANQUER !

**27
sept.
2018**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADEIA
Investissez-vous dans la Vie Associative
de votre Université.

**Novembre
2018**

SOIRÉE D'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS
Retrouvez les étudiants de Béthune
à l'occasion d'une soirée conviviale.
Résidence Universitaire G. Philippe

**Début
2019**

CUISINE DU MONDE
Découvrez la culture des étudiants
à travers la cuisine et la mode
traditionnelle.



D'autres évènements seront organisés
tout au long de l'année, suivez l'actualité
sur le Groupe Facebook :
**« Étudiants internationaux
de l'Université d'Artois »**



**ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
INSCRITS À TITRE INDIVIDUEL**



**Service
de la
Vie Étudiante
ADEIA**

**Rendez-vous à la maison de l'Étudiant
sur le pôle d'Arras,
dans les locaux d'ADEIA et lors des
permanences Vie étudiante (Espace
Santé/Social de l'IUT) à Béthune**



Contacts
ADEIA - Bâtiment R, Hazebrouck - FSA - 62400 Béthune
Tél. : 03 21 63 72 73 - adeiartois@univ-artois.fr
Maison de l'Étudiant - 9 rue du Temple - 62030 Arras
Tél. : 03 21 60 61 84 - vieetudiante@univ-artois.fr

MÉMENTO



ACCUEIL, INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT

Accueil personnalisé dès votre arrivée.
Conseils des tuteurs pour les premières démarches (*aide à l'inscription, CVEC...*) et la vie quotidienne.
Accompagnement vers les différentes institutions (*Préfecture, CAF, banques, CPAM...*).

OÙ ?

Dans les bureaux d'ADEIA (Bât. R. Hazebrouck)
& lors des permanences Vie Étudiante (Espace Santé/Social de l'IUT)



TITRE DE SÉJOUR ET OFII

Les modalités de demande du titre de séjour sont précisées selon votre situation.

**Vous êtes étudiant non algérien
ET vous venez d'arriver en France :**

Validez votre VLS-TS auprès de l'OFII dans les deux mois qui suivent votre arrivée.

**Vous êtes étudiant algérien
OU c'est votre 2^e année en France**

Pour déposer votre dossier de demande de Titre de séjour, vous devez prendre un rendez-vous en ligne

OÙ ?

Sur le site internet de la préfecture :
<http://62.accueil-etrangers.gouv.fr/>

puis dans les locaux de la Préfecture du Pas-de-Calais, rue Ferdinand Buisson à Arras



ASSURANCE MALADIE

Vous êtes un étudiant européen :

Vous n'avez aucune démarche à accomplir si vous avez une carte européenne d'assurance maladie

Vous êtes un étudiant non-européen :

Déjà inscrit en France pour l'année 2017/18 :

À la rentrée 2018, vous n'avez aucune démarche à accomplir, vous restez sous le même régime.

Vous arrivez en France à la rentrée 2018 :

Vous pourrez bénéficier de la sécurité sociale française et du remboursement de vos frais de santé quel que soit le type de visa avec lequel vous êtes arrivés en France pour faire vos études (VLS-TS ou VLS-T). Vous devez d'abord vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur. Ensuite, vous devez vous inscrire au régime général de la sécurité sociale française.

OÙ ?

En ligne : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>



TITRE DE TRANSPORT

Informations sur tadao.fr et www.ter.sncf.com/hauts-de-france pour les déplacements sur le territoire ou dans la région Hauts-de-France.

OÙ ?

SNCF : Gare de Béthune - Place F. Mitterrand

TADAO : En agence : 309, avenue de Lens 62400 Béthune (près de la Gare SNCF)



LOGEMENT

Les partenaires et les étudiants tuteurs vous aident à trouver un logement correspondant à vos attentes et vous accompagnent dans les premières démarches.

Pour une aide personnalisée au logement : contactez la CAF

OÙ ?

Dans les bureaux d'ADEIA (Bât. R. Hazebrouck)
& lors des permanences Vie Étudiante (Espace Santé/Social de l'IUT)

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) - www.caf.fr
Immeuble La Charité Rue Fernand-Bar - 62400 Béthune



CONTACT INFOS PRATIQUES

Retrouvez toutes les informations pratiques dans le guide « Étudier à l'Université d'Artois » édité par CAP Avenir et dans le guide des études de votre UFR.